

Monsieur le Secrétaire général,

Nous sommes réunis ici pour nous pencher encore une fois sur une autre tragédie humaine. Nulle part ailleurs dans le monde la crise des réfugiés n'a connu l'intensité qu'elle atteint aujourd'hui en Afrique. Cinq millions de réfugiés africains et davantage de personnes déplacées sur l'ensemble du continent africain se cramponnent tous les jours à la vie. L'étendue du problème est effarante: tout est insuffisant - nourriture, abri, eau potable, hygiène. Le nombre de réfugiés s'accroît de jour en jour. Là où ils sont en plus grand nombre, leur situation désespérée est également le lot des populations qui leur ont donné asile.

Je tiens à vous remercier, monsieur le Secrétaire général, d'avoir bien voulu présider en personne cette importante conférence convoquée par l'Assemblée générale de concert avec l'Organisation de l'unité africaine et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

En fournissant asile et soins aux réfugiés, les nations africaines nous offrent un exemple éclatant de fraternité et d'humanité. L'Organisation de l'unité africaine a favorisé et entretenu cette attitude par la tenue de consultations politiques et l'adoption d'instruments juridiques internationaux de grande portée pour la protection des réfugiés.

Les pays africains d'asile se sont chargés d'un énorme fardeau qui dépasse aujourd'hui, et de beaucoup, les possibilités de certains d'entre eux. En fait, la question des réfugiés est devenue dans certains pays le premier problème national, éclipsant et submergeant tous les autres. Dans d'autres pays, elle hypothèque lourdement la réalisation du développement national en venant ajouter aux énormes difficultés inhérentes à la conjoncture économique internationale - difficultés qui sont souvent aggravées par la sécheresse et par d'autres désastres naturels.